

# La Lettre du Maire

## Un rapport mesuré et équilibré

Madame, Monsieur, chers amis,

**Ce lundi 25 mars 2019, comme la loi le prévoit, nous avons rendu public au Conseil Municipal le rapport d'analyse des finances communales de Grabels réalisé par la Chambre Régionale des Comptes. Vous trouverez son texte intégral sur le site de la ville.**

Comme nous l'ont exprimé les magistrats de la Cour, il s'agissait d'une analyse de routine ; les Communes de notre strate sont analysées une fois tous les 12 ans. La dernière visite de la Chambre Régionale des Comptes date de 1999 soit il y a 20 ans. J'ai tenu à ce que les services municipaux collaborent activement et en toute transparence avec les magistrats qui ont pu travailler dans de très bonnes conditions.

À la lecture de ce rapport, vous constaterez que la chambre n'a découvert aucune dépense injustifiée, aucune dérive dans les frais des élus, aucune dépense ostentatoire inutile, aucune voiture de fonction... éléments qui sont parfois constatés dans le contrôle d'autres collectivités ayant fait la une des journaux. Tout le monde reconnaît d'ailleurs notre rigueur dans ces domaines.

Je vous invite à lire la note introductive de ce rapport qui met très bien en évidence la situation de notre Commune dans la première couronne de Montpellier et subissant une pression démographique et scolaire justifiant le rattrapage en termes d'équipements publics.

**Le rapport nous fait une recommandation majeure :**

**Avoir un budget de fonctionnement qui soit moins sous tension.**

Cette tension financière est le résultat d'un important effort d'investissement que nous avons réalisé depuis une dizaine d'années. Comme le constate la Chambre, notre Commune était particulièrement sous-équipée. Ces investissements étaient indispensables pour répondre à la croissance démographique de notre village, malgré nos efforts (reconnus par la Chambre) pour ralentir l'urbanisation afin de la rendre acceptable. Dans cette croissance démographique, le rajeunissement a joué un rôle essentiel avec une croissance de la population scolaire plus rapide (+45%) que la population totale (+30%). Ainsi les investissements scolaires (agrandissement de l'école Joseph Delteil et ses installations de restauration scolaire, création d'une maison de l'enfance de la famille avec une crèche municipale de 44 berceaux, construction de l'école Pierre Soulages) et sportifs (stade Serge Oltra, rénovation des terrains de tennis et de tambourin, rénovation du sol de la salle polyvalente, nouveau boulodrome) étaient indispensables pour répondre aux besoins. D'autre part, la ville ne disposait de presque aucune salle associative et publique, ainsi que de locaux administratifs très vétustes. Il fallait donc requalifier le village en établissant une nouvelle centralité sur la place Jean Jaurès avec la Maison Commune qui accueille les services municipaux, le CCAS et son épicerie solidaire, le centre socioculturel et des salles associatives. Quant au quartier de la Valsière distant de 3 km, il était indispensable de le doter d'un espace communal.

Naturellement, un tel effort d'investissement a nécessité d'actionner trois moyens essentiels : d'abord en dégagant des économies au maximum sur nos dépenses de fonctionnement sans faire baisser la qualité du service municipal, notamment auprès des écoles, ainsi que différentes subventions. Ensuite en relevant les taux d'imposition en 2016 et en 2018 pour les ramener dans la moyenne des taux d'imposition de communes similaires ; enfin, pour ne pas trop peser sur le levier fiscal, nous avons mobilisé l'emprunt, les banques jugeant la Commune capable de l'assumer. Ainsi notre ratio d'endettement est monté à plus de 20 ans en 2017 et a commencé sa décrue en 2018 avec un ratio de 16 ans. Le budget 2019 nous permettra, avant la fin de l'année, de nous trouver en-dessous du seuil d'alerte de 12 ans.

### **Le rapport nous présente également quatre recommandations de nature technique et comptable :**

- réaliser chaque année un rapport d'orientation budgétaire plus détaillé et plus fourni. Nous avons mis en œuvre cette recommandation pour le Conseil Municipal de février 2019.
- Deux recommandations nous demandent d'avoir une évaluation plus précise de la valeur patrimoniale de la collectivité et des amortissements. Cela n'a pas de conséquence sur le budget de la Commune mais permettrait une meilleure connaissance de notre actif immobilisé. C'est un travers souvent rencontré tant au niveau de l'État que des collectivités territoriales. Nous nous sommes attelés à cette actualisation et désormais nous attendons le retour du Trésor Public.
- Enfin, il nous est recommandée une gestion active de la trésorerie, en répartissant certaines dépenses sur tous les mois de l'année pour avoir une trésorerie suffisante chaque mois permettant de répondre à des imprévus.

Je vous laisse prendre connaissance du détail de ce rapport et je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles. Nous sommes satisfaits de ce rapport mesuré et équilibré qui nous fait justement des recommandations que nous sommes en train de mettre en œuvre. À la fin de l'année 2019, comme il est demandé par la CRC, le Conseil Municipal fera le point sur la mise en œuvre des recommandations.

### **Le budget primitif 2019**

Vous trouverez sur le site de la ville la présentation de ce budget (dans la rubrique « Finances ») qui nous engage pour l'année qui vient, présentation faite devant le Conseil Municipal du 25 mars 2019 par Monsieur Thierry Aufranc, adjoint aux finances.

Vous noterez aucune augmentation des taux d'imposition ni des tarifs des différents services municipaux. Vous noterez également aucun nouvel emprunt. Avec les moyens dégagés par la Commune, nous allons réaliser cette année les engagements que nous avons pris lors de la cérémonie des vœux de janvier dernier.

Cordialement,

**René Revol,**  
*Maire de Grabels*

#### **Voici la liste des réalisations prévues cette année :**

- Ecole Pierre Soulages > 1,3M€ + travaux régie
- Pinède des carignans > 35 000€ +travaux régie
  - Aménagement Gimel > 32 000€
- Plan aménagement Ad'Ap (travaux d'accessibilité) > 10 000€ + travaux régie
  - Aménagement place Pablo Neruda > Travaux régie
- Rénovation de l'aire de jeux près du monument aux morts > Travaux régie
  - Installation clôture terrains agricoles > Travaux régie
- Aménagement Espace vert de la Soucarede > Travaux régie
  - Aménagement toit micro crèche > Travaux régie



Mairie de Grabels - 1, place Jean Jaurès - 34790 Grabels

Tel. : 04 67 10 41 00 - Fax : 04 67 10 41 08

Courriel : [mairie@ville-grabels.fr](mailto:mairie@ville-grabels.fr) - Site : [www.ville-grabels.fr](http://www.ville-grabels.fr)